

Procédure de dépôt des déchets verts à la déchèterie d'ESVRES-SUR-INDRE



La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre a décidé de permettre aux particuliers de déstocker leurs déchets verts à la déchèterie d'Esvres-sur-Indre.

Cet accès est possible seulement pour les usagers particuliers, déjà détenteurs d'une carte d'accès et **uniquement sur rendez-vous** du mardi au samedi.

Comment prendre son rendez-vous ?

1 - Envoyer un mail indiquant les informations suivantes à l'adresse : **environnement@tourainevalléedelindre.fr**

- Nom
- Adresse
- Téléphone
- Mail
- N° de carte
- N° de plaque d'immatriculation du véhicule utilisé pour le dépôt

2 - Après contrôle, le service environnement de Touraine Vallée de l'Indre vous enverra un mail afin de fixer un rendez-vous selon les créneaux disponibles.

3 - L'horaire du rendez-vous devra être respecté. Pour tout retard de plus de 5 minutes, le dépôt sera refusé.

Avant de partir de chez soi, quoi prévoir ?

- Venir seul(e)
- Posséder sa carte d'accès (aucun dépôt sans carte)
- Apporter ses propres outils pour le déchargement et le nettoyage après le dépôt (tels que fourche - pelle et balai).

→ Les conditions d'accès sont :

- Carte d'accès valide
- Déchets acceptés : **uniquement les végétaux**
- Volume maximum accepté : 2 m³
- Un seul passage par semaine autorisé

Sur place, comment procéder ?

- A votre arrivée, à l'heure de votre rendez-vous, un agent de la déchèterie ouvrira le portail.
 - Vous arrêter au portail
 - Apposer votre carte d'accès sur le lecteur que l'agent vous présentera.
- Si toutes les conditions sont requises :
 - L'agent vous donnera l'autorisation de rentrer sur le site.
 - Vous disposerez de 10 mn pour effectuer votre dépôt.

Gestes barrières à respecter strictement

- Aucun contact avec le gardien ; il ne vous aidera pas pour le déchargement.
- Un seul usager par benne.

Pour tout renseignement complémentaire, le service environnement est joignable par mail :

environnement@tourainevalléedelindre.fr